

Marc GAUDET

Président du Conseil départemental
Président du SDIS

Orléans, le 28 février 2024

**Mesdames, Messieurs les Maires des
Communes du Loiret**

Mesdames, Messieurs les Maires,

Conscientes des défis à relever pour faciliter l'accès aux soins, nos collectivités locales, dont le conseil départemental, sont toutes mobilisées au quotidien pour améliorer l'offre de formation, accueillir et accompagner les nouvelles arrivées de professionnels de santé mais aussi soutenir les Communautés Professionnelles de Territoire de Santé (CPTS) dans la réalisation de projets innovants en matière de santé.

Bien que les premières actions menées soient encourageantes grâce à la création du CHU d'Orléans et à l'ouverture de plusieurs Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), la situation du Loiret reste critique au regard d'une densité médicale inférieure aux moyennes nationales. Pour répondre aux inégalités territoriales d'accès aux soins qui se creusent considérablement, il est urgent que l'État prenne la mesure de ce problème de santé publique et engage des moyens plus importants afin de répondre aux besoins grandissants dans notre territoire.

C'est pourquoi je souhaite donner l'opportunité à nos concitoyens, aussi bien les patients que les praticiens, de témoigner des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien pour soigner ou se faire soigner. Le recueil de ces témoignages permettra ainsi d'interpeller le Gouvernement et les différents ministères sur la nécessité d'accélérer sur ce sujet prioritaire, dans le court terme aussi.

Pour se faire, une page internet a été ouverte avec un questionnaire. Vous pourrez également, dans vos mairies, mettre à disposition des habitants de vos communes, cette version papier du cahier de témoignages que vous trouverez joint à ce courrier.

Assuré de votre engagement pour la santé de tous, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, à l'expression de mes salutations distinguées.

